Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de HDI - Hygiène Diffusion Internationale

Introduction

La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) est au cœur de notre engagement en tant qu'entreprise HDI - Hygiène Diffusion Internationale. Nous sommes conscients de notre rôle dans la société et de notre impact sur l'environnement. Cette charte RSE vise à guider nos actions et nos décisions pour créer un monde meilleur, plus équitable et plus durable.

Principes Fondamentaux

1. **Engagement envers la Société** : Nous nous engageons à agir de manière éthique, à respecter les droits de l'homme, à promouvoir la diversité et l'inclusion, et à contribuer au bien-être des communautés où nous opérons.
2. **Respect de l'Environnement** : Nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental en adoptant des pratiques durables, en réduisant notre empreinte carbone, et en favorisant l'utilisation responsable des ressources naturelles.
3. **Responsabilité envers nos Employés** : Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr, inclusif, et respectueux des droits de nos employés. Nous promouvons le développement professionnel, l'équilibre travail-vie personnelle, et la participation active de nos employés dans les décisions de l'entreprise.
4. **Transparence et Responsabilité** : Nous nous engageons à être transparents dans notre communication, à rendre compte de nos actions en matière de RSE, et à nous améliorer continuellement en fonction de nos objectifs et de nos résultats.

Domaines Prioritaires de la RSE

1. **Éthique des Affaires** : Nous respectons des normes élevées d'éthique dans toutes nos activités. Nous rejetons toute forme de corruption, de discrimination, et de pratiques anti-concurrentielles.
2. **Environnement** : Nous cherchons à réduire notre empreinte environnementale en minimisant les déchets, en optimisant l'utilisation des ressources, en favorisant la durabilité des produits et en encourageant la sensibilisation à l'environnement parmi nos employés.
3. **Communauté Locale** : Nous nous engageons à soutenir les communautés locales en participant à des initiatives de bénévolat, en apportant des contributions philanthropiques, et en collaborant avec des organisations locales pour résoudre les problèmes sociaux.
4. **Responsabilité Sociale des Fournisseurs** : Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent des normes éthiques similaires aux nôtres en matière de RSE, et nous encourageons la collaboration pour améliorer collectivement notre impact social et environnemental.

Mise en Œuvre

La mise en œuvre de cette charte RSE sera supervisée par Monsieur Guillaume Sanroman - Gérant de l'entreprise. Nous solliciterons la participation active de tous nos employés, clients et fournisseurs pour atteindre nos objectifs.

Évaluation et Amélioration Continue

Nous évaluerons périodiquement notre performance en matière de RSE, communiquerons nos résultats et identifierons des opportunités d'amélioration. Nous resterons ouverts aux commentaires et aux suggestions de toutes les parties prenantes pour faire évoluer notre engagement en RSE.

Adoption et Engagement

Tous les employés de HDI - Hygiène Diffusion Internationale sont tenus de lire, de comprendre, et de respecter cette charte RSE. Nous sommes convaincus que notre engagement envers la RSE contribuera non seulement à notre succès en tant qu'entreprise, mais aussi à la création d'un avenir meilleur pour tous.

HDI - Hygiène Diffusion Internationale
ZA du chêne Saint-Fiacre - 4 rue de la découverte – Bâtiment D1 - 77600 Chanteloup en Brie - France
Tél : +33 (0)1 80 81 65 00 - E-mail : info@sanotech.fr